

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

27 juin 2020

PROCURATION DE CLUB À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CLUB : .....

Je soussigné(e) : .....

Président(e) du Club désigné donne procuration au délégué du Club de

CLUB : .....

pour représenter mon club ci-dessus désigné et prendre part aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale électronique de la Ligue Occitanie de Handball (vote électronique entre le 25 juin 10h et le 27 juin 16h).

*Rappel de l'article 8.2 des statuts de la Ligue Occitanie de Handball : « Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent ».*

A ..... le .....

Signature du  
président de club

--

**A envoyer par mail obligatoirement à partir de l'adresse standardisée  
du club **avant le 20 juin** à [6100000.sec-gen@ffhandball.net](mailto:6100000.sec-gen@ffhandball.net)**

Partie réservée à la ligue Occitanie

Nombre de licenciés du club :	
-------------------------------	--

Nombre de voix dont dispose le représentant du club :	
---	--

LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

Siège social Auzeville-Tolosane  
Opus Verde - Bâtiment F - 2<sup>ème</sup> étage  
46 route de Narbonne - 31320 Auzeville-Tolosane - T. +33 (0)9 70 40 19 40

Établissement de Montpellier  
Maison Régionale des Sports - CS 37093  
1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 2 - T. +33 (0)4 67 82 16 70

6100000@ffhandball.net - [www.occitanie-handball.fr](http://www.occitanie-handball.fr)